



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture des sites de formation d'Alméa Interpro en Haute-Marne

Question écrite n° 14281

Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge M. le ministre du travail et des solidarités sur la fermeture annoncée des sites de formation d'Alméa Interpro en Haute-Marne. L'annonce brutale de la fermeture des deux sites d'Alméa Interpro à Chaumont constitue un véritable choc pour les apprentis, les familles, les entreprises et les salariés concernés. Elle intervient dans un département rural où les structures de formation sont rares et où ces établissements jouent un rôle essentiel pour l'accès à l'emploi, la transmission des savoir-faire et l'attractivité économique du territoire. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les apprentis actuellement en formation, dont la poursuite de parcours est désormais incertaine, ainsi que pour les entreprises locales qui les emploient et dépendent directement de ces dispositifs. Au-delà de la seule continuité pédagogique, se pose la question fondamentale du maintien d'une offre de formation de proximité. En effet, orienter ces jeunes vers des centres situés à plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres, représenterait une contrainte majeure, tant sur le plan financier que logistique et risquerait d'entraîner des ruptures de parcours. Dans un territoire rural comme la Haute-Marne, où les mobilités sont limitées, la formation locale constitue un levier indispensable pour garantir l'égalité des chances, soutenir la vie des territoires et répondre aux besoins des entreprises de proximité. La disparition de ces structures porterait ainsi un coup dur à l'équilibre territorial et à l'avenir de la formation professionnelle locale. Au-delà du cas local, cette fermeture s'inscrit dans un contexte national marqué par les profondes transformations issues de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui a conduit à une forte augmentation du nombre de centres de formation d'apprentis. Si cette dynamique a permis un développement notable de l'apprentissage, elle soulève également des interrogations quant à la viabilité du modèle, à son pilotage et aux moyens de contrôle et d'accompagnement disponibles. Plusieurs alertes récentes, notamment celles de la Cour des comptes ou encore d'acteurs du secteur, évoquent les fragilités économiques de certains établissements et le risque de fermetures en chaîne à court terme. Dans ce contexte, M. le député souhaite savoir quelles mesures d'urgence le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir la continuité d'un parcours local des apprentis concernés par cette fermeture et accompagner les entreprises impactées. Il souhaite également savoir si un soutien spécifique aux territoires ruraux et en particulier à la Haute-Marne, est envisagé afin de préserver une offre de formation de proximité. Enfin, il l'interroge sur les évolutions du modèle de financement et de régulation des CFA que le Gouvernement envisage afin d'éviter la multiplication de fermetures similaires sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14281

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Enseignement et formation professionnels et apprentissage](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2026](#), page 3078